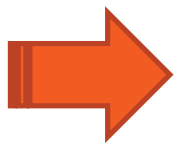


## 3.2 – HOMOPARENTALITE : DES SITUATIONS MULTIPLES



## Interview de Marianne et Catherine

Propos recueillis par Fabrice - 17 Janvier 2014

Marianne et Catherine se sont rencontrées en novembre 2010 et habitent ensemble à Auxerre depuis avril 2011.

Marianne est fortement investie dans le milieu LGBT et a cofondé le centre LGBT de l'Yonne. Elle est administratrice dans le milieu de la musique baroque où elle est régulièrement en relation avec des milieux politiques et culturels.

Catherine de 16 ans l'ainée de Marianne, est quant à elle professeure. Toutes deux sont visibles comme couple auprès de leur entourage.

### Comment avez-vous eu ce projet d'enfant ?

*Marianne* : Pour moi, le projet d'enfant était une évidence dès le début de notre relation.

Catherine, a vécu une précédente relation où elle a élevé durant 2 ans et demi un enfant adopté par sa compagne. Depuis leur rupture, Catherine ne peut plus voir le garçon.

Au départ de notre relation, Catherine ne voulait pas d'enfant car elle ne voulait pas revivre cette séparation. C'est pour cette raison que nous avons décidé que c'est Catherine qui porterait l'enfant.

### Comment avez-vous décidé de vous lancer dans une PMA ?

*Marianne* : La décision d'une PMA a été mûrement réfléchi. Nous avons longuement discuté avec d'autres couples qui ont fait la même démarche et consulté les forums internet.

Nous sommes allées six à sept fois en Belgique dans un centre de PMA, où le personnel médical nous a accompagnées et a su écouter nos attentes.

Compte tenu de l'âge de Catherine, nous avons procédé à une fécondation in vitro avec don d'ovocyte pour augmenter les chances de réussite du projet.

C'est moi qui ai fait le don d'ovocyte [possible en Belgique]. A ce propos, le médecin nous a fait remarquer amusé

« *C'est quand même vachement pratique d'être en couple lesbien, vous, la donneuse vous l'avez sous la main !* ».

Après une stimulation hormonale pour nous deux, on m'a ponctionné des ovocytes, que l'on a fécondés. Puis un embryon a été réimplanté à Catherine.

*Marianne* : Après la fécondation, l'hôpital belge nous a accompagnées les 3 premiers mois, puis le suivi a été fait en France. Au début, notre gynécologue a été surprise lorsque nous lui avons parlé du projet, mais elle nous a très bien accueillies et acceptées tout de suite, et n'a fait aucune différence par rapport à un couple hétérosexuel.



### Comment avez-vous choisi le donneur ?

*Catherine* : Le donneur, un Danois, est semi anonyme. Nous avons pris une décision commune que la porte ne soit pas fermée et, qu'à sa majorité, si elle en éprouve le besoin, Clara puisse connaître son géniteur et retrouver ses origines.

Dans le profil du donneur, il y avait une lettre de motivation qui expliquait pourquoi il a fait ce don. Certains de ses amis proches ne pouvaient pas avoir d'enfant, c'est ce qui l'a motivé à faire un don de sperme.

Il est difficile de choisir : nous avons présélectionné des donneurs suivant le groupe sanguin, la qualité du sperme, quelques caractéristiques physiques, et avons fait le choix final en lisant leurs lettres de motivation. Les éléments que nous avons sur le donneur nous permettront de donner des informations à Clara. Nous avons même sa photo quand il était bébé.

**Clara est née le 24 juin 2013.**

***Pour moi, le projet d'enfant était une évidence dès le début de notre relation !***

### Et l'hérédité du donneur ?

Pour nous le don de sperme est comme un don d'organe. Certes, il y a une transmission génétique, mais elle reste en arrière-plan. Comme le donneur n'est pas présent dans nos vies, nous ne cherchons pas de ressemblances ou d'hérédité de caractère. L'important, ce sont les personnes qui sont physiquement et affectivement présentes pour l'enfant.

Etre parent pour nous, c'est d'abord l'investissement au quotidien. Et puis, au-delà des ressemblances physiques, un enfant ressemble aussi à ses parents par le mimétisme.

*Marianne* : Clara nous reconnaît toutes les deux comme ses parents. La complicité est différente avec chacune d'entre nous, mais elle a le même rire quand elle nous voit.

#### Comment vos familles ont accepté Clara ?

*Catherine* : Mon père a 80 ans et il n'avait pas encore de petits enfants. Il m'a toujours acceptée et n'a jamais fait aucune remarque sur mon choix de vie. Je lui ai simplement dit « *Papa tu vas être grand-père* » et lui ai expliqué le don d'ovocyte. Pour lui, j'étais enceinte, ma fille est sa petite fille, et il en est très heureux.

*Marianne* : De mon côté, mes parents se sentent grands-parents, même si je n'ai pas porté l'enfant. Le fait que Clara soit issue de mon don d'ovocyte les aide. C'est un enfant qui grandit comme tous les autres enfants, dans une famille avec des parents, des grands-parents, des arrière-grands-parents. Elle s'inscrit dans une lignée, jusqu'à son arrière-arrière grand-mère, qui, à 95 ans, est tout simplement ravie ! Comme quoi ce n'est pas toujours une question d'âge !

#### Clara a-t-elle un « référent masculin » ?

*Marianne* : Nous nous sommes posées la question mais nous n'avons pas cherché particulièrement de référents masculins. Nous avons choisi un parrain et le rôle des grands-pères est aussi important. Il y a naturellement des hommes dans l'entourage de Clara.

#### Votre décision de mariage est-elle liée à la naissance de Clara ?

*Catherine* : Je voulais me marier avec Marianne depuis le début. Je suis plus âgée et je sais ce que je veux. Etant catholique pratiquante, le mariage est l'engagement ultime. Nous n'avons pas droit à l'engagement à l'église, mais dans le mariage civil, il y a cette connotation d'engagement, de preuve d'amour, ainsi que le symbole.

*Marianne* : Avant de rencontrer Catherine, je n'étais pas du tout pour le mariage. Il était difficile pour moi de concevoir de s'engager toute une vie. Pour moi, le couple était un bout de chemin que l'on fait ensemble et on ne sait pas combien de temps cela va durer. Je ne voulais pas me projeter toute une vie, faire des promesses que je ne pouvais pas tenir. Cela vient probablement de mon histoire personnelle car mes parents ont divorcé quand j'étais petite.

C'est le projet d'enfant qui m'a fait réfléchir. Même si je me sens mère au quotidien, pour que la loi puisse me reconnaître comme le deuxième parent, il fallait se marier pour pouvoir ensuite adopter ma

filles. Ma relation avec Catherine est très forte et elle a une solide confiance en l'avenir. Au fil du temps, elle a su me convaincre. Finalement, notre vie actuelle est la conjonction de nos deux projets de vie : mon désir d'enfant et l'envie de Catherine de se marier.



Notre mariage a eu lieu début septembre. Nos proches étaient présents. Nous avions envie de nous engager entourées de nos familles et amis. C'était d'abord un événement profondément personnel, mais il y avait aussi une dimension militante. Le jour du mariage, j'ai ressenti une émotion particulière car il y avait dans la salle mes amis du centre LGBT avec lesquels nous nous sommes battus pendant un an [pour que la loi soit votée].

***C'est un enfant qui grandit comme tous les autres enfants, dans une famille avec des parents, des grands-parents, des arrière-grands-parents. Elle s'inscrit dans une lignée, jusqu'à son arrière-arrière grand-mère, qui, à 95 ans, est tout simplement ravie !***

*Catherine* : Beaucoup de personnes présentes étaient fières d'être là pour nous, mais aussi pour le symbole de l'égalité. Clara était là, dans nos bras. Le maire tenait à célébrer lui-même notre mariage, mais nous avons déjà demandé à l'adjoint à la culture, que nous connaissons bien. Nous avons

donc même eu le choix ! C'est finalement l'adjoint qui nous a mariées. En plus du texte sur le mariage, il nous a aussi lu les extraits du code civil sur l'éducation des enfants.

### Qu'attendez-vous de l'adoption par Marianne? Quelle est la démarche?

*Marianne* : Pour l'instant Catherine est le seul parent légal de Clara. Si elle est absente, alors il m'est par exemple impossible de signer des papiers officiels, ou d'emmener Clara à l'hôpital en cas d'urgence. L'adoption me permettra d'obtenir l'autorité parentale, mais également d'officialiser ce lien très fort que j'ai avec Clara. Elle sera aussi mieux protégée. Elle aura deux parents comme tous les autres enfants, et s'il arrivait quelque chose à l'une d'entre-nous, l'autre serait toujours là pour veiller sur elle.

*Catherine* : La procédure d'adoption nécessite de déposer un dossier compliqué. Il faut aussi des témoignages, une lettre de motivation... ainsi que deux déclarations devant notaire, à deux mois d'intervalle, dans lesquelles le parent légal consent à ce que son conjoint adopte son enfant. Ensuite, c'est le procureur de la République qui instruit le dossier.

Nous sommes parmi les premières à faire cette démarche à Auxerre. La situation est encore floue, nous ne connaissons pas le délai de la procédure. Ce qui est certain, c'est qu'il faut être bien informées et avoir de la persévérance.

Marianne demande une adoption plénière car il n'y a pas d'autre parent reconnu (l'adoption plénière n'est possible que dans ce cas sinon il ne peut y avoir qu'une adoption simple).

Par contre, l'agrément du Conseil général n'est pas nécessaire, à la différence d'une adoption par un couple, ou par une personne célibataire, sans lien de parenté avec l'enfant.

*Marianne* : Pour l'instant, Catherine a deux livrets de famille : un livret de femme mariée et l'autre de mère célibataire. A la fin de la procédure, il n'y aura plus qu'un seul livret.

### Quel conseil pour un autre couple de femmes désirant avoir un enfant?

*Marianne et Catherine* : L'essentiel est d'avoir bien défini ensemble son projet, et qu'il nous corresponde. Il faut que le couple soit hyper solide, et que les deux s'épanouissent dans le projet. Car il y a beaucoup de démarches à faire, et il faut vraiment réfléchir en amont, d'autant que de nouvelles questions apparaissent au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Par exemple, il y a une question à laquelle nous avons été confrontées et que nous n'avions pas anticipée : dans le cas d'une FIV, qu'est-ce que l'on fait des embryons surnuméraires? Cela soulève des questions éthiques. Au départ, nous n'avions pas la même perception des choses, mais légalement, il fallait que la décision soit commune

au couple, nous avons donc dû en parler et trouver ensemble la meilleure solution.

De même, nous nous sommes interrogées sur le partage des tâches vis-à-vis du bébé, le congé parental, etc.

Nous nous sommes appuyées sur d'autres couples pour avoir des conseils sur les démarches, pour choisir le bon hôpital, etc.

### Et le futur?

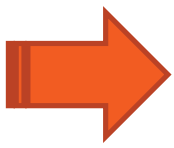
*Marianne et Catherine* : Nous voudrions un deuxième enfant,

qui sera porté par Marianne. Il reste des embryons, donc l'enfant pourra avoir le même donneur que Clara.

**Il n'y a rien d'extraordinaire dans notre vie. Avoir un enfant est quelque chose d'ordinaire. Dans le cas d'un couple de femmes, les gens perçoivent cela comme extraordinaire, mais pourtant, on s'aime, on se marie, on a un enfant. C'est on ne peut plus banal comme histoire ...**



Il n'y a rien d'extraordinaire dans notre vie. Avoir un enfant est quelque chose d'ordinaire. Dans le cas d'un couple de femmes, les gens perçoivent cela comme extraordinaire, mais pourtant, on s'aime, on se marie, on a un enfant. C'est on ne peut plus banal comme histoire ...



## Interview de Christiane et Annick

Propos recueillis par Fabrice en février 2014 - Les prénoms ont été modifiés.

Christiane et Annick sont en couple depuis 7 ans et vivent ensemble à Nantes. Annick a un fils, Pierre, de 14 ans qui vit le plus souvent avec elles.

### Comment le fils d'Annick a-t-il accepté Christiane ?

*Christiane* : Lors de notre rencontre, Pierre m'a très bien acceptée. Par contre il n'est pas à l'aise auprès de ses camarades, d'avoir une maman qui vit avec une autre femme. Quand il sait que les parents de ses camarades savent cela, ou me connaissent, cela ne lui pose pas de problème ; mais dans le cas contraire, cela lui fait peur de le dire ou que les autres le sachent.

*Annick* : Ma rencontre a été une grande chance pour mon fils et pour moi. Mon fils a vu que j'étais heureuse. La relation était structurée à trois personnes, et moins fusionnelle pour lui avec moi.

Notre rencontre a aidé Pierre à s'épanouir et à s'ouvrir au monde extérieur.

### Comment avez-vous vécu le débat du mariage pour tou-te-s ?

*Annick* : Christiane et moi n'avons pas de désir de nous marier.

Au départ je n'ai pas compris pourquoi le mariage était si important pour tout le monde. J'avais vécu mon mariage avec mon mari comme un enfermement. J'ai cherché à

me libérer. Pour moi un couple homosexuel doit permettre plus de liberté, d'égalité, moins de rôles tout faits. Selon moi, l'idée de mariage ne va pas avec ça. J'ai compris finalement que les homosexuel-le-s voulaient le mariage pour avoir les mêmes droits. D'accord. De ce côté-là, je pense que le pacs me suffit.

De façon plus classique, le mariage peut être vu comme un engagement. Nous n'avons pas besoin du mariage pour nous engager l'une par rapport à l'autre. Dans ses aspects de « formalisation » d'une relation de couple, d'inscription dans l'espace public et d'engagement, le mariage est donc une sorte d'« institution bourgeoise » qui ne nous dit rien.

Notre engagement est fort, personnel et privé, et même si nos voisins savent que nous sommes un couple d'homosexuelles, nous n'avons pas envie de faire un mariage public. Pour ce qui est d'une relation à trois, un couple et un enfant, le mariage peut être quelque chose de difficile.

**Même si j'ai créé une vie par mes propres forces et par la chance qui m'a été donnée, je me retrouve confrontée de manière très douloureuse au fait que mon fils souhaite masquer mon homosexualité vis à vis de son collègue. Ce que je ressens au fond de moi, c'est que l'homophobie reste très forte.**

Je pense que mon fils aurait du mal si je me mariais avec Christiane. Il accepte Christiane, il a beaucoup d'affection et d'estime pour elle, mais il ne pourrait pas imaginer que cela soit inscrit publiquement. C'est le regard social qui lui est difficile.

Il accepte mon homosexualité, mais par rapport à l'image publique, vis-à-vis de ses copains, cela doit rester caché.

En ce qui concerne les « Manifs pour tous », Pierre s'est intéressé et a manifesté en général qu'il n'approuvait pas, sans que cela soit vraiment un sujet de discussion entre nous.

*Christiane* : Nous envisageons de nous pacser mais pas de nous marier. Le pacs est plus léger. Nous envisageons le pacs et un testament pour plus de sécurité pour l'une



et pour l'autre. Nous souhaitons aussi que Pierre soit protégé. Le mariage ne grandirait pas les sentiments que j'ai pour Annick. C'est un cadre qui peut être pour certain-ne-s synonyme de contrainte.

### Quel est pour vous l'enjeu du mariage pour tou-te-s ?

*Christiane* : Un collègue s'est marié récemment avec son compagnon. Le curé est passé. Cela a fait se rencontrer des personnes qui ne sont pourtant pas tou-te-s sur la même « longueur d'onde ». Le mariage les a fait se rencontrer dans une fête très joyeuse : les gens jouaient de la musique, faisaient des farandoles, et participaient...

*Annick* : C'est extrêmement important de prendre conscience que l'on peut dépasser son cas individuel. Il y a un enjeu social et humain. Mais dans mon expérience personnelle, je suis confrontée à une situation « un peu bizarre » car je vis avec Christiane et avec mon fils, ma vie est acceptée par mon ex-mari, mes voisins, ma famille. Il y a

### La PMA en Europe

- La PMA est autorisée pour les couples de même sexe dans 6 pays d'Europe : Belgique, Danemark, Pays-Bas, Espagne, Royaume-Uni, Suède.
- En France, près de 20 000 enfants naissent chaque année grâce aux techniques de procréation médicalement assistée, dont 6% issus de dons de gamètes (source BEH).